



les consigne de securite en club !!!

Par **bou1234**, le **20/01/2013** à **16:38**

bonjours a tous alors voila j'ai une question qui me travaille voulant créer un club de strip-tease (bar de nuit) et disposant d'un peu d'argent pour démarrer l'affaire je me demandai plusieurs chose...

- Les consigne de sécurité (incendie, sortie de secoure , son etc...)
sont elle les memes qu'une discothèque ??

- Ensuite peut on créer une tel affaire sans preuve d'experience ni qualification juste la
motivation l'ambition et l'argent ??

- Et ma derniere question peut on prendre une discotheque en location gerance et la
transformer en club de strip ??

merci d'avance pour vos réponses qui m'aideront énormément ...